

ISO 26262 :2 011 - Sécurité fonctionnelle des véhicules routiers

Ref. **SDF 02**
Durée : 2.0 jour(s) / 14.0 heures

La multiplication des systèmes électroniques embarqués impliquant la sécurité des systèmes oblige les industriels à justifier de l'innocuité de leur produit. Les exigences de sécurité du secteur automobile seront prochainement répertoriées dans la prochaine norme ISO 26262.

Comment respecter ces futures exigences de sécurité du secteur automobile ?

Comment intégrer la sécurité au plus tôt dans le cycle de développement du produit ?



Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire



Personnes concernées :

Ingénieurs, chefs de projets, chargé de la conception
Intervenants qualité dans le secteur automobile



Objectifs :

Comprendre les défis de la sécurité fonctionnelle pour les constructeurs et les équipementiers automobiles : les exigences de sécurité et de sûreté de fonctionnement

Présenter la norme ISO 26262 - Maîtriser les exigences et les méthodes de sûreté de fonctionnement appliquées à l'automobile



Programme :

Exigences globales de sécurité : vocabulaire, concepts fondamentaux, cycle de développement, management de la sécurité fonctionnelle : partie 1, 2 et 3 de la norme

Les niveaux ASIL, les concepts et les exigences pour la production et la maintenance, analyses de risque et des dangers, gestion des exigences : parties 3(fin), 7 et 9

Exercice : allocation d'un ASIL

Critères d'évaluation et développement Système : la documentation et la vérification, développement système, processus support : parties 4 et 8

Exercice : cascade des exigences

Développement matériel et logiciel partie 5 et 6 : principales exigences pour le matériel et le logiciel,

Exercice : allocation et méthodes d'évaluation pour le Hardware



Démarche pédagogique :

La sûreté de fonctionnement : définitions, méthodes, outils...

Une formation généraliste des principes sur lesquels la norme ISO 26262 s'appuie l'illustration par des exemples et des exercices

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas

- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Délivrance d'une attestation de formation